

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Brandon Michel Colas et de Ivans Michel Colas dans l'acte de naissance de ces derniers et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit: Colas-Curpanen.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Montréal, le 16 mai 2008

32656-26-2

FRANCO MICHEL CURPANEN

### Jérémy Deguire

Prenez avis que Martin Ouellette, dont l'adresse du domicile est le 15260, rue André-Richard, Mirabel, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Jérémy Deguire, né le 9 avril 2005 à Laval et fils de Stéphanie Deguire.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Jérémy Deguire dans l'acte de naissance de ce dernier.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Mirabel, le 1<sup>er</sup> juin 2008

32637-26-2

MARTIN OUELLETTE

### Marie Noël Line Dominique Cadieux

Prenez avis que Steven Judd, dont l'adresse du domicile est le 24, chemin Saint-Emmanuel, Coteau-du-Lac, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Marie Noël Line Dominique Cadieux, née le 29 décembre 1989 à Pointe-Claire et fille de Lucie Cadieux.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Marie Noël Line Dominique Cadieux dans l'acte de naissance de cette dernière et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit: Cadieux Judd.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Coteau-du-Lac, le 24 mai 2008

32638-26-2

STEVEN JUDD

### Zahraa Mawassi

Prenez avis que Fouad Mawassi, dont l'adresse du domicile est à Maroun El-Ras Aytaroun, Bint Jbeil, Liban, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Zahraa Mawassi, née le 12 mars 2001 à Montréal et fille de Fadia Mawassi.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Zahraa Mawassi dans l'acte de naissance de cette dernière.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Bint Jbeil, le 7 juin 2008

32681-27-2

FOUAD MAWASSI

---

## Ministères, Avis concernant les...

---

### Affaires municipales et Régions

---

#### Municipalité de Grand-Calumet

*Changement de nom*

— Erratum

Dans l'avis publié à la page 1130 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, 139<sup>e</sup> année, numéro 51, parue le 22 décembre 2007, la demande de changement de nom de la Municipalité de Grand-Calumet, située sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Pontiac, que la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, a approuvée en date du 29 novembre 2007, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), aurait dû se lire à la 6<sup>e</sup> ligne «Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet» au lieu de «Municipalité de L'Île-de-Grand-Calumet».

*La ministre des Affaires municipales  
et des Régions,*  
NATHALIE NORMANDEAU

1671